



**Municipalité de
Vufflens-le-Château**

Tél. 021 804 60 30 - FAX 021 804 60 31
commune.vufflenslechateau@urbanet.ch

Vufflens-le-Château, le 6 avril 2009

Communication de la Municipalité au Conseil général de Vufflens-le-Château

Réfection de la toiture de la Maison Villageoise - Analyse des prix

Le 3 décembre 2007, le Conseil général a accordé un crédit de fr. 400'000.- à la Municipalité pour la réfection de la toiture de la Maison Villageoise.

Ces travaux se sont réalisés dans de bonnes conditions et aucun imprévu n'est à relever.

Nous avons ainsi l'avantage de vous informer que le coût final de ces travaux s'est élevé à fr. 374'083.30, soit fr. 25'916.80 de moins que prévu.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

A.-C. Ganshof



La Secrétaire :

M. Treyvaud

Réfection de la toiture de la Maison Villageoise
Analyse des prix : Préavis - Adjudication – Exécution

Type de travaux	Préavis	Offre	Différence	Exécution	Différence
Echafaudages	10'000.00	8'520.00	15%	8'217.00	-18%
Maçonnerie	10'000.00	10'000.00	0%	5'911.55	-41%
Charpente	140'000.00	134'200.00	4%	136'500.00	-3%
Ferblanterie, couverture	100'000.00	90'100.00	10%	85'000.00	-15%
Electricité	10'000.00	10'000.00	0%	7'794.75	-22%
Ventilation	70'000.00	69'750.00	0%	77'000.00	10%
Chauffage Von Auw SA				12'000.00	
Toiture du Conseil	15'000.00	15'000.00	0%	0.00	-100%
Honoraires architecte	45'000.00	45'000.00	0%	41'660.00	-7%
TOTAUX	400'000.00	382'570.00	4%	374'083.30	-6%

Honoraires architecte total CHF 61'660.00, déduit CHF 20'000.00, préavis 02/05/07 crédit d'étude accordé en 2007

Examen sur toiture salle du Conseil, pas de travaux particuliers à entreprendre, quelques tuiles remplacées

Différence en faveur de la commune de CHF 25'916.80